

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Lundi 22 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-deux avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

15 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	22	1	21

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme BERGE Séverine, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, M. BÉZIN Jean-Marc, M. CHATELAIN Jackie, M. CHOQUENET Vincent, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. DOGMAS Hasan, M. ENGRAND Olivier, M. FAUCON Emilien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. NIVART Jean-Luc, M. ROUTIER Thierry, M. TORDEUX Pascal

Présents et non votants : M. HANSE François, MARCHAL Jean-Bernard

Pouvoir :

M. PHILIPON Vincent donne pouvoir à M. ROUTIER Thierry

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mr LAUTIER Romain, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Le absents sont excusés.

Budget Primitif 2024	Rapport
	N°6

Le Budget Primitif 2024 reprend les orientations qui avaient été définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Comité Syndical du 15 Mars 2024.

Le Budget Primitif 2024, respectant la nomenclature M43, est annexé au présent rapport.

PRESENTATION GENERALE

Le Budget Primitif 2024 est en équilibre en dépenses et en recettes.

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	6 650 371,27	6 196 733,21
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 453 638,06
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 650 371,27	6 650 371,27
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 436 029,31	627 861,41
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 808 167,90
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 436 029,31	1 436 029,31
TOTAL DU BUDGET	8 086 400,58	8 086 400,58

L'excédent cumulé de l'année 2023 est reporté au Budget Primitif 2024 comme décidé par le Comité syndical lors du vote de l'affectation du résultat et à la reprise du solde 2023 (délibération n°4 du 22 Avril 2024).

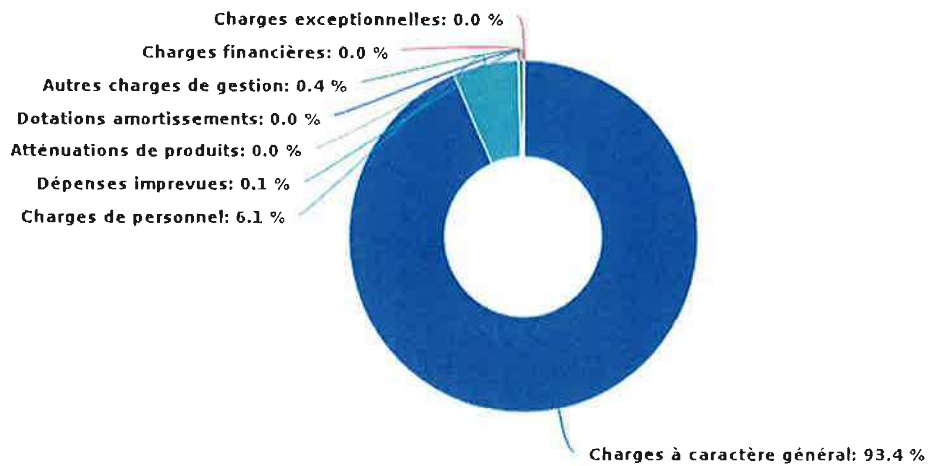
SECTION D'EXPLOITATION

1. DEPENSES D'EXPLOITATION

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante. Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 6 022 509,86 €, elles étaient de 5 312 767,87 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Charges de gestion	4 937 200,06 €	5 127 415,96 €	4 952 873,79 €	5 653 827,56 €	14,15 %
Charges de personnel	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	365 404 €	8,3 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	40 €	22 480,86 €	3 278,3 €	-85,42 %
Dépenses réelles de fonctionnement	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	6 022 509,86 €	13,36 %
Opérations d'ordre	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	627 861,41 €	-11,43 %
Excédent de	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Total dépenses de fonctionnement	5 672 096,43 €	5 863 121,76 €	6 021 665,09 €	6 650 371,27 €	10,44 %

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 10,44% par rapport à l'année 2023.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 993 250,00	0,00 €	5 626 804,28	0,00 €	5 626 804,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 700,00	0,00 €	365 404,00	0,00 €	365 404,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23 503,00	0,00 €	27 023,28	0,00 €	27 023,28
Total des dépenses de gestion des services		5 449 453,00	0,00 €	6 019 231,56	0,00 €	6 019 231,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67		25 560,20	0,00	200,00	0,00	200,00
68	Charges exceptionnelles	0,00		0,00	0,00	0,00
	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		3 078,30	0,00	3 078,30
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 495 013,20	0,00 €	6 022 509,86	0,00 €	6 022 509,86
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	780 380,22		627 861,41	0,00 €	627 861,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		780 380,22		627 861,41	0,00 €	627 861,41
TOTAL		6 275 393,42	0,00 €	6 650 371,27	0,00 €	6 650 371,27

+

ANTICIPE	D 002 RESULTAT REPORTE OU	0,00
-----------------	----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		6 650 371,27
--	--	---------------------

Les prévisions de dépenses de la section d'exploitation sont en augmentation de 10,44% par rapport au Compte administratif de 2023. Cette augmentation s'explique par :

- Des factures 2023 qui seront réglées sur le BP 2024,
- De l'inflation qui a un impact sur l'augmentation des prix du marché

Dans le détail les principales propositions budgétaires 2024 sont les suivantes en section d'exploitation :

Chapitre 011

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » est abondé à hauteur de 4 924 633,23 € soit en augmentation de 4,83 % par rapport au Compte Administratif 2023.

Les principaux comptes de ce chapitre sont :

- **L'article 611 « sous-traitance générale »** est abondé à hauteur de 4 761 204,02€ soit +12,39 % par rapport au CA 2023 en raison : du taux de variation des prix des marchés qui sont estimés à +4, de factures 2023 qui seront payés en 2024 et du marchés TAD qui sera payé totalement sur cet article (et non plus en parti en investissement).
- **L'article 61521 « Entretien et réparations bâtiments publics »** est abondé à hauteur de 6 800,00 € et correspondent aux dépenses récurrentes à la base Bus et dans l'immeuble du SITUS.
- **L'article 61558 « Autres biens mobiliers »** est abondé à hauteur de 3 150 € pour entretenir, comme tous les ans, la matérialisation du réseau (zébras, bandes jaunes...). Cette somme permet également de financer les implantations, réparations de poteaux...
- **Le compte 6156 « Maintenance »** est crédité d'un montant de 135 000,00 €, somme nécessaire au règlement des contrats de maintenance du matériel (billettique, standard téléphonique, parc informatique, machine à affranchir, contrôle des installations électriques, des extincteurs, des logiciels comptables...). Cette somme est en augmentation de + 6,36 % par rapport au CA 2023.
- **L'article 617 « Etudes et recherches »** se voit créditer d'une somme de 20 587,22 €, afin de couvrir les frais relatifs à la réalisation d'études,
- **L'article 618 « Divers »** est abondé à hauteur de 541 700 € afin de régler principalement les frais d'assistance technique et les frais d'assistance juridique.
- **L'article 6231 « Annonces et Insertions »** est abondé à hauteur de 5 000,00 € somme nécessaire pour régler les frais d'insertion des avis d'appel public à la concurrence et avis d'attribution dans le cadre des consultations lancées par le Syndicat.

- Ce sont 15 000,00 € qui sont affectés à l'article **6237 « Publications »**. Une partie de cette somme sera nécessaire à la réalisation du Guide-Tus, une autre partie sera nécessaire au "marquage" des véhicules TUS, TAD et SCOL'TUS.
- La somme de 21 500,00 € vient abonder l'article **6238 « Divers »** pour couvrir notamment les cotisations du S.I.T.U.S pour son adhésion au GART et à Hauts-de-France Mobilité.

Chapitre 012

Le chapitre **012 « Charges de personnel et frais assimilés »** est crédité de la somme de 365 404 € soit une baisse de 8,30 % par rapport au CA 2023.

Le compte 6218 « autre personnel extérieur » est pas abondé à 117 150,00 €.

L'article 6411 « salaires, appointements, commissions de base » est abondé à hauteur de 154 597 € € soit une diminution de 11,15 % par rapport au CA 2023, car nous faisons appel à du personnel extérieur.

Les articles correspondants aux cotisations obligatoires diminuent par rapport au CA 2023 du fait de la baisse des montants salariaux versés directement par le SITUS.

6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 200,00 €
6452	Cotisations aux mutuelles	3 552,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 900,00 €
TOTAL		75 652,00 €

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des dépenses du personnel de 2021 à 2024.



Chapitre 014

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » n'est pas abondé cette année car les remboursements du Versement Mobilité sont effectués directement par l'ACCOS.

Chapitre 65

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est abondé d'une somme de 27 023,28 € répartie de la manière suivante :

- Article 6531 « Indemnité » : 20 723,28 €
- Article 6534 « Cotisation sécurité sociale » : 5 800 €.

Chapitre 67

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » n'est pas abondé. Il est utilisé essentiellement pour les titres annulés sur l'exercice antérieur ce qui n'est pas le cas pour cette année.

Chapitre 022

La somme de 3 078,30 € est affectée au chapitre 022 « dépenses imprévues (exploitation) » afin de parer à toute difficulté.

Chapitre 042

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est abondé à hauteur de 627 861,41 € :

675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	56 640,00 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	571 221,41 €
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRAFERT ENTRE SECTIONS	627 861,41 €

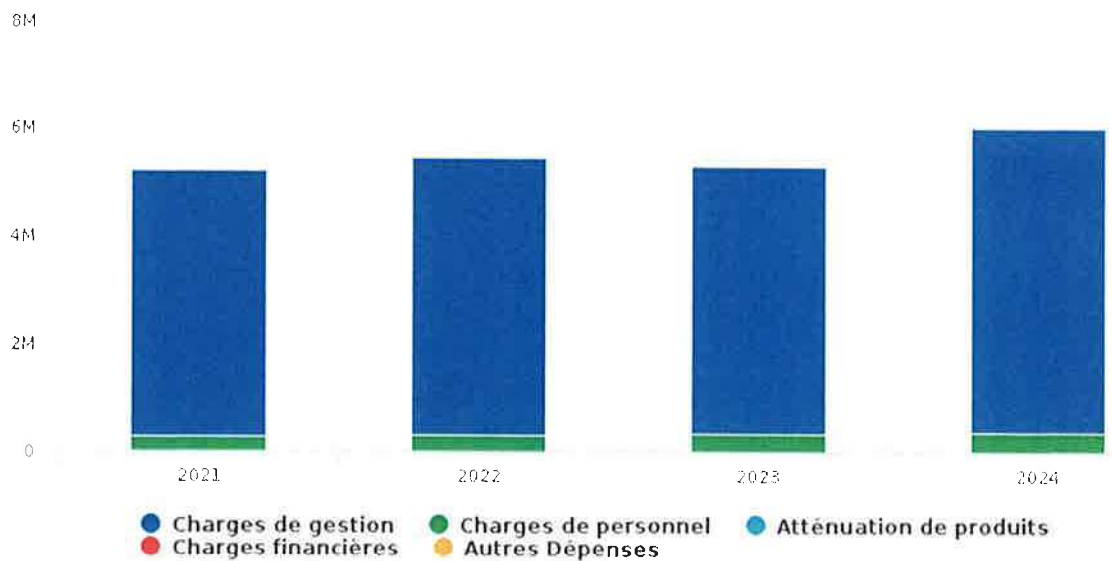
Le compte 675 est abondé à hauteur de 56 640 € pour une régulation de cession.

Synthèse des dépenses réelles de fonctionnement

les dépenses réelles de fonctionnement pour 2024 augmentent de 13,36 % par rapport à 2023.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de chaque poste de dépense de l'établissement sur la période 2021 - 2024.

Synthèse des Dépenses Réelles de Fonctionnement



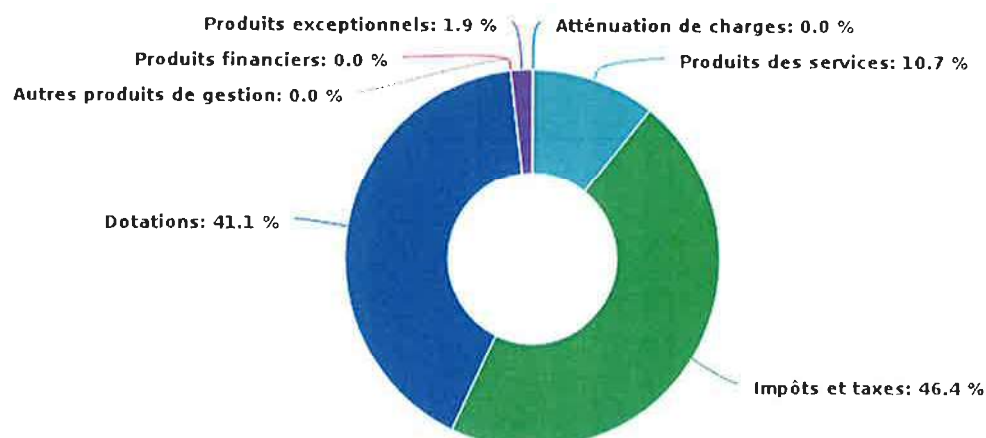
Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	4 937 200,06 €	5 127 415,96 €	4 952 873,79 €	5 653 827,56 €	14,15 %
Charges de personnel	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	365 404 €	8,3 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	40 €	22 480,86 €	3 278,3 €	-85,42 %
Total Dépenses de fonctionnement	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	6 022 509,86 €	13,36 %
Évolution en %	- %	4,57 %	-	-	-

2. RECETTES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 6 196 733,21 €, elles étaient de 6 067 187,43 € en 2023 soit une augmentation de 2,14%.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Versement mobilité	2 402 482,14 €	2 880 844,6 €	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	3 %
Dotations / Subventions	2 389 309,38 €	2 413 195,35 €	2 508 295,27 €	2 545 526,3 €	1,48 %
Recettes d'exploitation	649 665,59 €	550 376,14 €	563 010,97 €	660 492,25 €	17,31 %
Autres recettes	157 524 €	24 314,32 €	207 242,34 €	118 417 €	-43,05 %
Recettes réelles de fonctionnement	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 187,43 €	6 196 733,21 €	2,14 %
Opérations d'ordre	0 €	0 €	470,8 €	0 €	-100 %
Excédent de fonctionnement	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	11,28 %
Total recettes de fonctionnement	6 074 132,7 €	6 270 766,68 €	6 475 303,15 €	6 650 371,27 €	2,13 %

Le tableau ci-dessous détaille les recettes d'exploitation par chapitre :

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	523 990,00	0,00	660 404,86	0,00	660 404,86
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 650 000,00	0,00	2 872 297,66	0,00	2 872 297,66
74	Subventions d'exploitation	2 482 287,70	0,00	2 545 526,30	0,00	2 545 526,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	87,39	0,00	87,39

Total des recettes de gestion des services		5 658 277,70	0,00	6 080 316,21	0,00	6 080 316,21
76	Produits financiers Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77		209 000,00	0,00	116 417,00	0,00	116 417,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 867 277,70	0,00	6 196 733,21	0,00	6 196 733,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	470,80		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		470,80		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 867 748,50	0,00	6 196 733,21	0,00	6 196 733,21

+

ANTICIPE (2)	R 002 RESULTAT REPORTE OU	453 638,06
---------------------	----------------------------------	-------------------

=

CUMULEES	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	6 650 371,27
-----------------	--	---------------------

Au chapitre 70 « Ventes de produits fabriqués, prestations » est abondé de 660 404,86 € et prend en compte l'augmentation de la tarification des titres de transports (y compris les abonnements) de la manière suivante (compte 7061) :

Désignation Titres de transports	Tarifs actuels	Tarifs proposés	Variation
ASTUS HEBDO	7,80 €	8,00 €	2,56%
ASTUS MENSUEL	21,30 €	23,00 €	7,98%
ASTUS JEUNE MENSUEL	13,10 €	15,00 €	14,50%
ASTUS JEUNE TRIMESTRIEL	32,40 €	37,00 €	14,20%
ASTUS MENSUEL TR	10,70 €	13,80 €	28,97%
ASTUS JEUNE MENSUEL TR	6,50 €	9,00 €	38,46%
ASTUS JEUNE TRIMESTRIEL TR	16,10 €	22,20 €	37,89%
STUS SENIOR ET PH	53,00 €	60,00 €	13,21%
CARTE SCOL'TUS	48,30 €	55,50 €	14,91%
CARTE SCOL/TUS AOM	420,00 €	430,00 €	2,38%
CARTES SCOL/TUS AOM DEMI-ABONNEMENT	210,00 €	215,00 €	2,38%
DUPLICAT SCOL'TUS - TUS (TARIF UNIQUE)	10,00 €	11,00 €	10,00%
PH/SENIOR CCAS SOISSONS	15,00 €	15,00 €	0,00%
CCAS SOISSONS JEUNES	2,00 €	2,00 €	0,00%
CCAS SOISSONS	3,00 €	3,00 €	0,00%
Ticket unitaire TUS	1,20 €	1,30 €	8,33%
CARNETS TICKETS TUS	7,70 €	9,10 €	18,18%
TICKET UNITAIRE TAD	2,30 €	2,50 €	8,70%
CARNETS TICKETS TAD	12,50 €	17,50 €	40%
CARNETS TAD TR		10,50 €	
TICKET UNITAIRE TAD TR		1,50 €	

A noter la création de deux tarifs « CARNETS TAD TR » à 10,50 € et « TICKET UNITAIRE TR » à 1,50 €.

Dans ce Chapitre il est également prévu :

- 20 400,57 à l'article 7062 « Recettes de messageries par autocars », somme qui correspond à la location des flancs et arrières des bus à la Société "Rue Média",
- 17 721,50 € à l'article 7068 « Services Accessoires aux Transports ». Cette somme correspond au droit d'accès à la Centrale de Mobilité « Mobilinfos », réglée par les réseaux de Château-Thierry.

Au chapitre 73 « Produits issus de la fiscalité » est abondé à hauteur de 2 872 297 € et correspondent au Versement Mobilité.

Chapitre 74

Le chapitre 74 « Subventions d'exploitation » est crédité d'une somme de 2 545 526,30 € :

- Article 7471 « Etat » est abandonné à hauteur de 13 104,00 € et correspond au montant annuel de la Dotation Globale de Décentralisation,
- Article 7472 « Régions » est abondé à hauteur de 1 449 184 € qui correspond au versement du transfert financier pour les transports scolaires pour l'année 2024,
- L'article 7474 « Communes » est crédité d'une somme de 1 083 238,6€ décomposée comme suit :

- 1) un prix de 16 € HT (soit une augmentation de +6,25%) par habitant pour les communes desservies par les transports urbains :

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T
Belleu	3 759,00	16,00 €	60 144,00 €
Billy-sur-Aisne	1 170,00	16,00 €	18 720,00 €
Courmelles	1 893,00	16,00 €	30 288,00 €
Crouy	3 037,00	16,00 €	48 592,00 €
Cuffies	1 813,00	16,00 €	29 008,00 €
Pasly	1 085,00	16,00 €	17 360,00 €
Soissons	29 367,00	16,00 €	469 872,00 €
Venizel	1 372,00	16,00 €	21 952,00 €
Villeneuve-Saint-Germain	2 585,00	16,00 €	41 360,00 €
Bucy-le-Long	1 922,00	16,00 €	30 752,00 €
Chivres-Val	533,00	16,00 €	8 528,00 €
Missy-sur-Aisne	626,00	16,00 €	10 016,00 €
TOTAL	49 162,00		786 592,00 €

Soit :

Adhérents	Montant TTC	Montant HT	Population
TUS GSA	811 025,60 €	737 296,00 €	46 081

TUS	54 225,60 €	49 296,00 €	3 081
Communes	865 251,20 €	786 592,00 €	49 162

- 2) Pour les communes desservies par le TAD, le prix de 17 € HT/habitant (soit 20% d'augmentation) par habitant est appliqué pour 2024 :

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T
Acy	1 043,00	17,00 €	17 731,00 €
Bagneux	64,00	17,00 €	1 088,00 €
Chavigny	169,00	17,00 €	2 873,00 €
Cuisy-en-Almont	357,00	17,00 €	6 069,00 €
Juvigny	284,00	17,00 €	4 828,00 €
Leury	103,00	17,00 €	1 751,00 €
Mercin-et-Vaux	974,00	17,00 €	16 558,00 €
Missy-aux-Bois	103,00	17,00 €	1 751,00 €
Bernoy-le-Château	876,00	17,00 €	14 892,00 €
Osly-Courtil	333,00	17,00 €	5 661,00 €
Ploisy	92,00	17,00 €	1 564,00 €
Pommiers	761,00	17,00 €	12 937,00 €
Septmonts	578,00	17,00 €	9 826,00 €
Serches	285,00	17,00 €	4 845,00 €
Sermoise	359,00	17,00 €	6 103,00 €
Vauxbuin	799,00	17,00 €	13 583,00 €
Vauxrezis	324,00	17,00 €	5 508,00 €
Vregny	92,00	17,00 €	1 564,00 €
Braye	133,00	17,00 €	2 261,00 €
Chaudun	259,00	17,00 €	4 403,00 €
Ciry-Salsogne	924,00	17,00 €	15 708,00 €
Clamecy	237,00	17,00 €	4 029,00 €
Dommiers	310,00	17,00 €	5 270,00 €
Fontenoy	472,00	17,00 €	8 024,00 €
Margival	364,00	17,00 €	6 188,00 €
Neuville-sur-Margival	114,00	17,00 €	1 938,00 €
Pernant	700,00	17,00 €	11 900,00 €
Rozières-sur-Crise	234,00	17,00 €	3 978,00 €
Saconin-et-Breuil	202,00	17,00 €	3 434,00 €
Tartiers	169,00	17,00 €	2 873,00 €
Terny-Sorny	343,00	17,00 €	5 831,00 €
Vuillery	44,00	17,00 €	748,00 €
TOTAL	12 101,00		205 717,00 €

Soit

Adhérents	Montant TTC	Montant HT	Population
-----------	-------------	------------	------------

TAD GSA	142 045,20 €	129 132,00 €	7 596
TAD Communes	49 592,40 €	45 084,00 €	2 652
TAD CCRV	34 651,10 €	31 501,00 €	1 853
TOTAL	226 288,70 €	205 717,00 €	12 101

Chapitre 77

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » est abondé à hauteur de 116 417 € inscrit à l'article inscrits à l'article 7718 "Autres produits exceptionnels sur opération de gestion" et correspond à l'accord transactionnel avec Keolis.

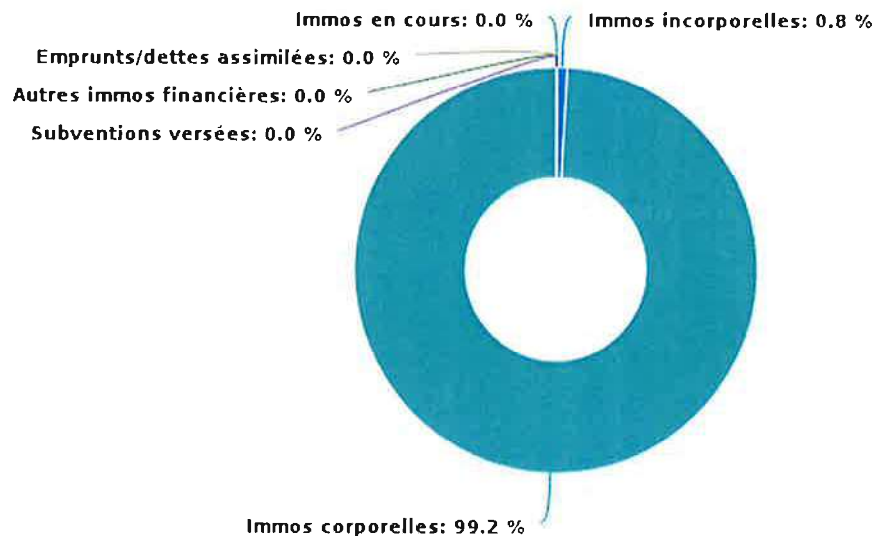
Le chapitre 002 « Résultat reporté ou anticipé » est abondé à hauteur de 453638,06 € et ce conformément à la délibération n°4 du 22 Avril 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 1 436 029,31 €, elles étaient de 812 801,22 € en 2023.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 552 452,12	0,00	1 400 566,48	0,00	1 400 566,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 592 452,12	0,00	1 412 566,48	0,00	1 412 566,48

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		23 462,83	0,00	23 462,83
	Total des dépenses financières	100 000,00	0,00	23 462,83	0,00	23 462,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 692 452,12	0,00	1 436 029,31	0,00	1 436 029,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	470,80		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	470,80		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 692 922,92	0,00	1 436 029,31	0,00	1 436 029,31

Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en dépenses :

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » il est prévu 12 000 €.

Chapitre 020

En dépense imprévue c'est 23 462,83 € qui sont inscrits.

Chapitre 21

Le Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » est crédité à hauteur de 1 400 566 € réparti comme suit :

- Ligne 2135 « Installation générales, agencements, aménagements des constructions » est abondée à hauteur de 64 566,48 € pour permettre d'effectuer des travaux à la base bus et dans l'immeuble du SITUS,
- Ligne 2156 « Matériel de transport d'exploitation » est abondée à hauteur de 20 000,00 € pour permettre la mise en place d'informations temps réels (BIV),
- Ligne 2182 « Matériel de Transport » est abondée à hauteur de 1 300 000 € pour :
 - Le rachat des 19 véhicules à la RTA et de les amortir à durer différentes selon le type. Dès lors, le SITUS pourra préserver son budget d'investissement tout en sachant que notre budget de fonction augmentera d'au moins 110 000 € / an pour les dotations aux amortissements.
 - L'achat de deux navettes électriques pour les TUS en remplacement de deux véhicules thermiques,
 - L'achat de deux bus thermiques en remplacement pour rajeunir le parc.
- Ligne 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique », cet article est abondé à hauteur de 14 000 euros pour changer le serveur informatique,
- La ligne 2184 « mobilier » est abondée à hauteur de 2000 € afin de procéder notamment au renouvellement du matériel en mauvais état (plaques de tête, poteaux...)

Chapitre 23

Au Chapitre 23 « Immobilisations en cours » il n'est prévu aucune dépense.

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement diminuent de 4,32% par rapport au CA 2023.

Le détail des recettes d'investissement par chapitre est le suivant :

Chapitre/ Compte	Proposition budgétaire 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	808 167,90 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
16-Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	627 861,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	627 861,41 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	627 861,41 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	627 861,41 €
TOTAL DE LA SECTION	1 436 029,31 €

Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en recettes :

Chapitre 001

Le Chapitre 001 « Solde d'exécution positif reporté ou anticipé » est abondé à hauteur de 808 167,90 €€ conformément à la délibération n°4 du 22 avril 2024.

Chapitre 040

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est quant à lui crédité à hauteur de 627 861,41 €. Cette somme correspond aux amortissements (comptes 28131- 28135 - 28153 - 28182– 28183 - 28184).

Il est demandé au membre du Comité Syndical de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2024 par chapitre tel que présenté en annexe à cette délibération et d'acter :

- L'augmentation des tarifs des tickets et abonnements sur les réseaux TUS, TAD et Scol'Tus tels que définis dans le rapport,
- L'augmentation de la contribution des communes et EPCI telle que définie dans le rapport,
- L'achat des 19 véhicules TAD à la Régie des Transport de l'Aisne.

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical.

DELIBERATION

Le Comité syndical après en avoir délibéré adopte par chapitre le Budget Primitif 2024 tel que défini ci-dessus. Sont joints à la délibération le Budget Primitif et ses annexes.

Vote :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

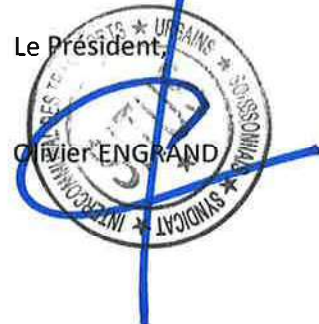
Et ont signé au registre les membres présents,

Affiché, le 25 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGRAND



Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2023



BUDGET 2024

SOMMAIRE DES ANNEXES

- Annexe n°1 : Note de Synthèse Budget 2024
- Annexe n°2 : Renseignements statistiques au 01 Janvier 2024.
- Annexe n°3 : Composition du parc TUS au 01 janvier 2024.
- Annexe n°4 : Stock de poteaux et accessoires au 31/12/2023.
- Annexe n°5 : Répartition des charges intercommunales relatives aux Transports Urbains et aux Transports A la Demande – Année 2023.
- Annexe n°6 : Principaux ratios financiers.
- Annexe n°7 : Etat des biens et amortissements – Année 2023.

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

Note de synthèse Budget Primitif

Annexe 1

SITUS

SOMMAIRE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

3. Ratios d'analyse financière

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

L'article L1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

A noter, au cours de la préparation budgétaire et de l'élaboration du budget primitif, il est conseillé d'adopter une vision plus pessimiste sur les recettes et une vision optimiste sur les dépenses. Il est donc important de dissocier les données issues des Comptes administratifs (2021, 2022 et 2023) des données issues du Budget primitif (2024).

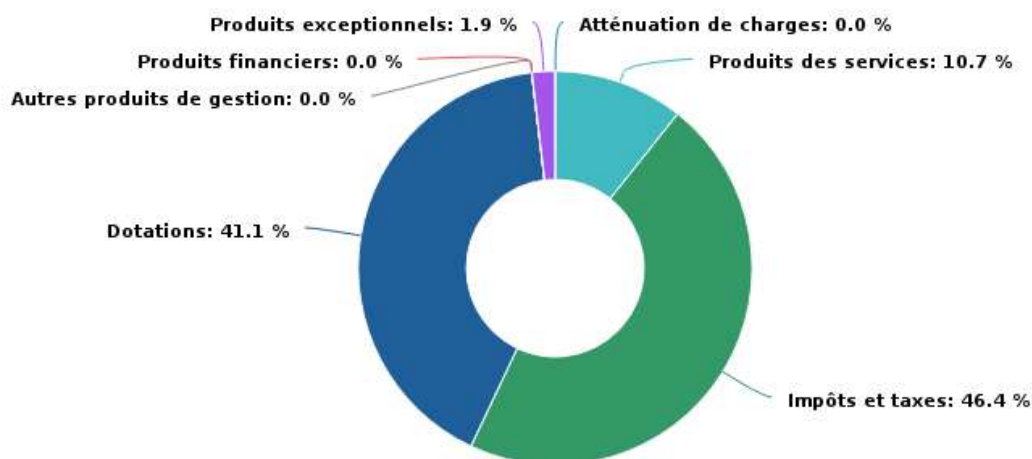
1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : Les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 6 196 733,21 €, elles étaient de 6 067 187,43 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Impôts / taxes	2 402 482,14 €	2 880 844,6 €	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	3 %
Dotations / Subventions	2 389 309,38 €	2 413 195,35 €	2 508 295,27 €	2 545 526,3 €	1,48 %
Recettes d'exploitation	649 665,59 €	550 376,14 €	563 010,97 €	660 492,25 €	17,31 %
Autres recettes	157 524 €	24 314,32 €	207 242,34 €	118 417 €	-43,05 %
Recettes réelles de	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 187,43 €	6 196 733,21 €	2,14 %
Opérations d'ordre	0 €	0 €	470,8 €	0 €	-100 %
Excédent de fonctionnement	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	11,28 %
Total recettes de fonctionnement	6 074 132,7 €	6 270 766,68 €	6 475 303,15 €	6 650 371,27 €	2,13 %

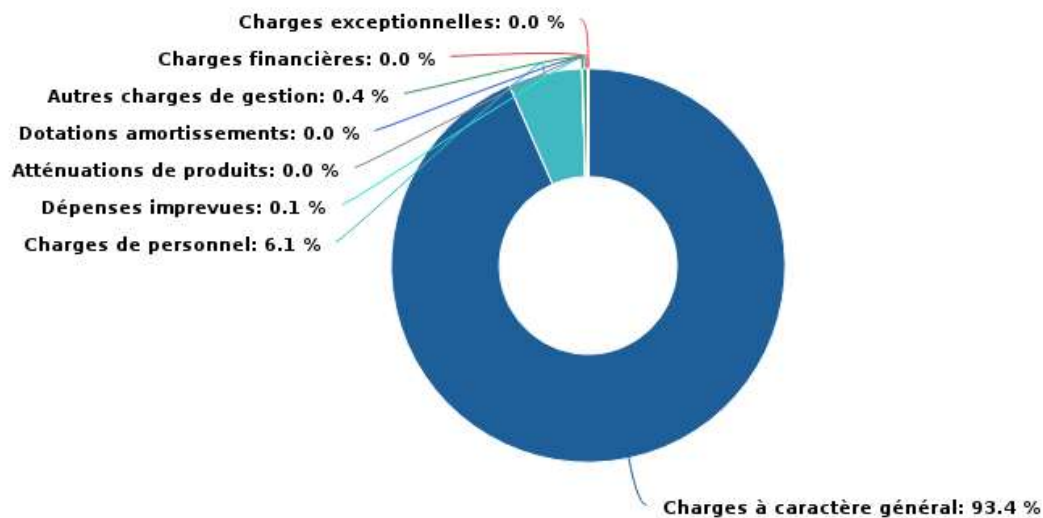
1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2024, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 6 022 509,86 €, elles étaient de 5 312 767,87 € en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Charges de gestion	4 937 200,06	5 127 415,96	4 952 873,79	5 653 827,56 €	14,15 %
Charges de personnel	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	365 404 €	8,3 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	40 €	22 480,86 €	3 278,3 €	-85,42 %
Dépenses réelles de fonctionnement	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	6 022 509,86 €	13,36 %
Opérations d'ordre	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	627 861,41 €	-11,43 %
Excédent de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Total dépenses de fonctionnement	5 672 096,43 €	5 863 121,76 €	6 021 665,09 €	6 650 371,27 €	10,44 %

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement), les emprunts.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 0 €, elles étaient de 0 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



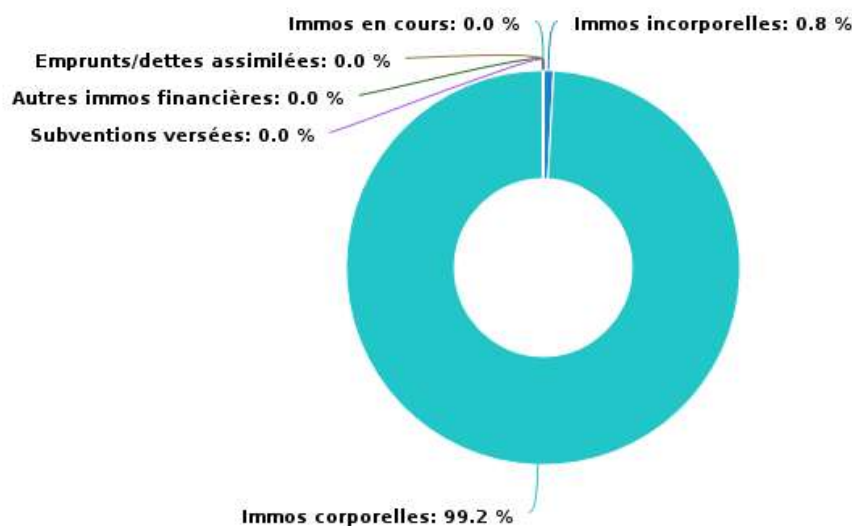
Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Subvention d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunt et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Dotations, fonds divers et	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
<i>Dont 1068</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 %</i>
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Recettes réelles d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Opérations d'ordre	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	627 861,41 €	-11,43 %
Excédent d'investissement	819 910,23 €	1 211 970,98 €	912 542,7 €	808 167,9 €	-11,44 %
RAR	-	-	0 €	0 €	- %
Total recettes d'investissement	1 287 814,14	1 634 700,31	1 621 439,92	1 436 029,31 €	

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement : Les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 1 436 029,31 €, elles étaient de 812 801,22 € en 2023.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2024 BP	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	4 598 €	12 000 €	160,98 %
Immobilisations corporelles	75 843,16 €	722 157,61 €	808 203,22 €	1 400 566,48 €	73,29 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 €	23 462,83 €	0 %
Dépenses réelles d'investissement	75 843,16 €	722 157,61 €	812 801,22 €	1 436 029,31 €	76,68 %
Opérations d'ordre	0 €	0 €	470,8 €	0 €	-100 %
Déficit d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
RAR	-	-		0 €	- %
Total dépenses d'investissement	75 843,16 €	722 157,61 €	813 272,02 €	1 436 029,31 €	

3. Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

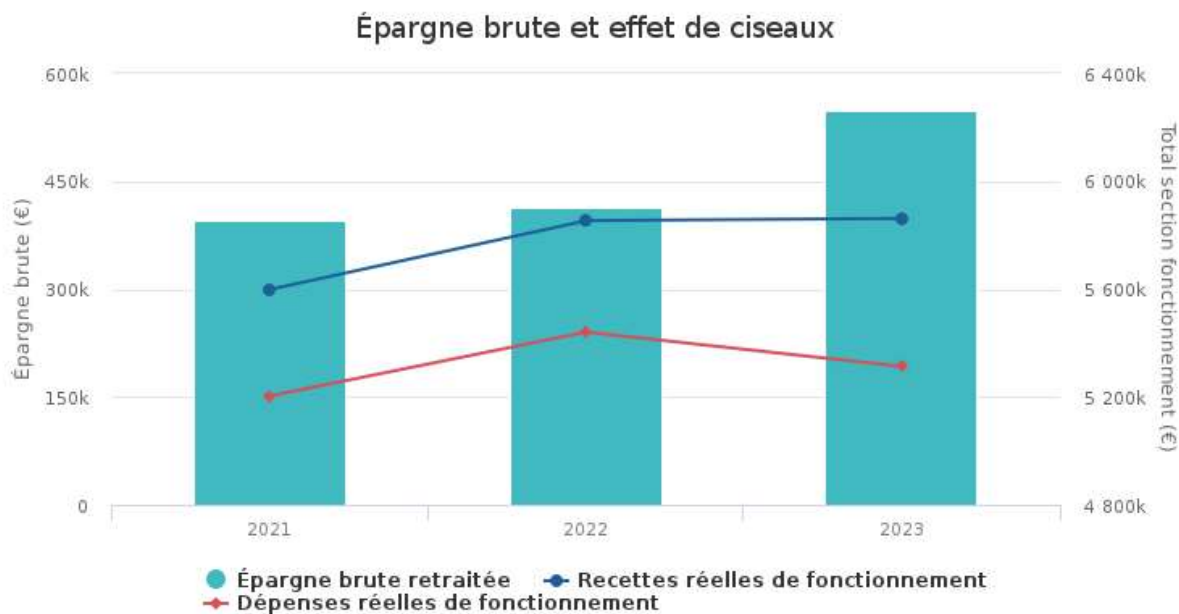
A noter qu'une collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la collectivité sur l'exercice.

Evolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2022-2023 %
Recettes Réelles de fonctionnement (€)	5 598 981,11	5 868 730,41	6 067 187,43	3,38 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>154 234,42</i>	<i>21 135,22</i>	<i>205 100,34</i>	-
Dépenses Réelles de fonctionnement (€)	5 204 192,52	5 440 392,43	5 312 767,87	-2,35 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>0</i>	<i>40</i>	<i>22 480,86</i>	-
Epargne brute (€)	394 788,59	413 337,98	549 419,56	32,92%
Taux d'épargne brute %	7,05 %	7,06 %	9,37 %	-
Amortissement du capital (€)	0 €	0 €	0 €	-%
Epargne nette (€)	394 788,59 €	413 337,98 €	549 419,56 €	32,92%
Encours de dette	0 €	0 €	0 €	-%
Capacité de désendettement	0	0	0	-

Le montant d'épargne brute de la collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.



Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

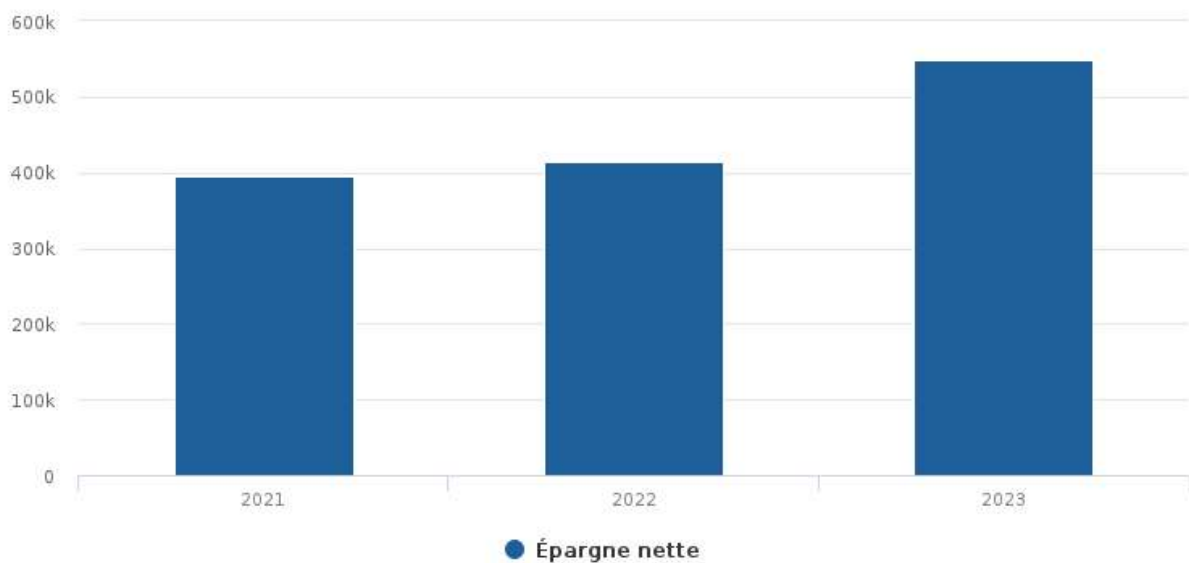
Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situait aux alentours de 15% en 2021 (DGCL – Données DGFIP).

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte



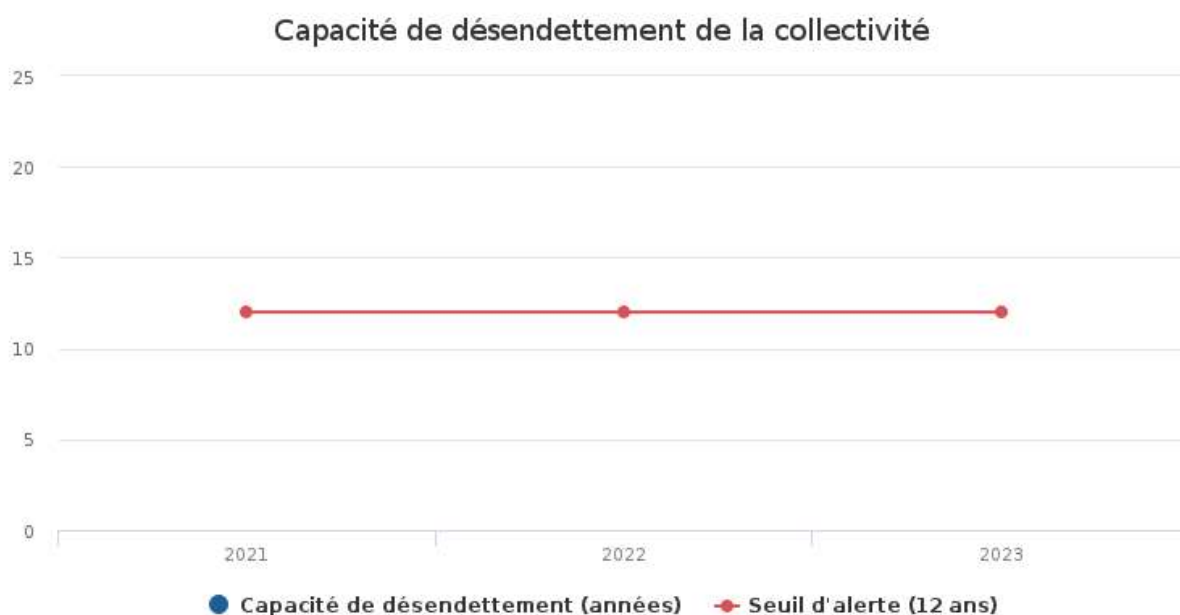
Épargne nette



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une collectivité française se situait aux alentours de 5,5 années en 2021 (DGCL – Données DGFIP).



Synthèse statistiques du S.I.T.U.S au 01 Janvier 2024

1. Renseignements d'ordre général :

- Nombre de communes adhérentes au Syndicat Mixte : 45 (28 communes appartenant au GrandSoysons Agglomération + 12 communes extérieures+ 5 communes de la Communauté de communes de Retz en valois).
- Desserte de 7 communes en dehors du périmètre du SITUS (convention avec la CC de Retz en valois)
- Nombre de communes desservies : 52
- Longueur du réseau :
 - TUS : 99,999 Km (y compris le tronc commun)
 - TAD : 185,658 Km
 - SCOL'TUS : LMJV : 600,34 km – Me : 445,14 km
- Nombre de kilomètres parcourus :
 - TUS : 553 544,96 Km
 - TAD : 389 476,70 Km
 - SCOL'TUS : 230 667 km

2. Statistiques démographiques :

- Population du RT : 61 263
- Population du RT desservie : 61 263
- Nombre de membres au Comité Syndical : 26
- Nombre de voyageurs estimés (données 2023) :
 - TUS : 648 152 voyages - TAD : 49 738 voyages
- Nombre de cartes Sénior et PMR délivrées (données 2023) : 560
- Nombre de coupons jeunes délivrés (données 2023):
 - Mensuels : 5 569
 - Trimestriels : 1506
- Nombre de cartes « SCOL'TUS » délivrées (données 2023) : 1668

3. Statistiques financières :

- Taux de versement transport : 0,60 %

4. Etat de la dette du Syndicat

- Emprunt : Néant

5. Données sociales au 01 Janvier 2024

- a) Emplois titulaires : 1 (filiale administrative : un Rédacteur Territorial principal de 1ère classe, un Adjoint Administratif, trois Adjoints Administratifs principal de 2^{ème} classe),
- b) Emploi stagiaire : 0
- c) Emplois non titulaires : 3
- d) Vacance de poste ne donnant pas lieu à recrutement : 4

ANNEXE 3 - COMPOSITION DU PARC TUS AU 01/12/2024

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024



Publié les véhicules

ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

N°	Marque et Type	Date de 1ère Mise en circulation	Puissance CV	Nbre places assises	Nbre total de places	Immatriculation ancienne nouvelle	N° Parc	Kms parcourus			
1	HEULIEZ GX117L	24/07/2006	16	23	86 + 1 fauteuil roulant	BW 116 GB	15	34 192	17	05	08
2	HEULIEZ GX127L	09/08/2007	16	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW 132 GB	16	39 171	16	04	23
3	HEULIEZ GX127L	08/07/2008	16	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW 990 NY	17	34 111	15	05	24
4	HEULIEZ GX327	07/08/2009	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	AC 892 JF	18	34 267	14	04	25
5	HEULIEZ GX327	09/08/2010	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	AY 513 DT	19	24 721	13	04	23
6	HEULIEZ GX327	10/08/2011	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	BS 569 QC	20	33 874	12	04	22
7	HEULIEZ GX327	02/07/2012	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	CH 859 EV	21	34 135	11	05	30
8	HEULIEZ GX327	17/07/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	CW 746 ZM	22	34 136	10	05	15
9	HEULIEZ GX327	13/12/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB 025 HN	23	34 048	10	00	19
10	HEULIEZ GX327	13/12/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB 113 HN	24	34 139	10	00	19
11	HEULIEZ GX337	10/07/2014	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DH 432 NN	25	34 258	09	05	22
12	Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	6	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ 312 VH	26	12 375	08	08	15
13	Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	6	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ 372 VH	27	9 375	08	08	15
14	HEULIEZ GX337	21/07/2015	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DT 117 KX	28	34 163	08	05	11
15	IVECO URBANWAY	10/06/2016	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EC 604 YS	29	34 200	07	06	12
16	IVECO URBANWAY	15/06/2017	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EN 552 HQ	30	34 153	06	06	17
17	IVECO URBANWAY	27/07/2018	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EZ 981 JS	31	37 277	05	05	04
18	Mercedes City 29	01/07/2019	6	11	28 +1 fauteuil roulant	FH 327 NC	32	18 080	04	06	00
19	IVECO URBANWAY	26/09/2019	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	FK 433 KE	33	52 495	04	03	05

TOTAL DES KMS EFFECTUES PAR LES VEHICULES EN 2020

603 170

Moyenne d'âge du parc des véhicules TUS au

dimanche-31-décembre-2023

9 ans 3 mois 9 jours

INVENTAIRE DU MATERIEL URBAIN AU 01 JANVIER 2024

DESIGNATION DU MATERIEL	QUANTITES TUS		QUANTITE TAD	TOTAL
	RESEAU	MAGASIN	RESEAU	
POTEAUX MDO	219	4	2	225
POTEAUX MDO DOUBLE	8	0	0	8
POTEAUX CITAPRIM	0	103	129	232
PORTE DE POTEAUX MDO	227	4	2	233
ETRIERS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
PLEXIS POUR CITAPRIM	0	5	129	134
FONDS BLANCS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
TETES DE POTEAUX ALU	0	206	195	401
TETES DE POTEAUX PVC	0	89	0	89
GRAND POTEAUX CITAPRIM	0	2	0	2
POTEAUX SABLON	0	2	0	2
PLEXIS SABLONS	0	6	0	6
PLEXIS MDO	227	0	2	229
PLAQUE HORAIRES MDO	227	0	2	229
POTEAUX ARRET FACULTATIF	6	4	0	10
PLAQUES HORAIRES	0	0	12	12
ABRI BUS	42	0	0	42
CADRE HORAIRES ABRI BUS	45	0	0	45
PLEXIS POUR ABRI-BUS	42	0	3	45
FONDS BLANCS POUR ABRI-BUS	42	8	3	53
TETES DE POTEAUX ABRI-BUS	0	0	0	0

Communes desservies par les Transports Urbains Soissonnais

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T	TOTAL TTC
Belleu	3 759,00	16,00 €	60 144,00 €	66 158,40 €
Billy-sur-Aisne	1 170,00	16,00 €	18 720,00 €	20 592,00 €
Courmelles	1 893,00	16,00 €	30 288,00 €	33 316,80 €
Crouy	3 037,00	16,00 €	48 592,00 €	53 451,20 €
Cuffies	1 813,00	16,00 €	29 008,00 €	31 908,80 €
Pasly	1 085,00	16,00 €	17 360,00 €	19 096,00 €
Soissons	29 367,00	16,00 €	469 872,00 €	516 859,20 €
Venizel	1 372,00	16,00 €	21 952,00 €	24 147,20 €
Villeneuve-Saint-Germain	2 585,00	16,00 €	41 360,00 €	45 496,00 €
Bucy-le-Long	1 922,00	16,00 €	30 752,00 €	33 827,20 €
Chivres-Val	533,00	16,00 €	8 528,00 €	9 380,80 €
Missy-sur-Aisne	626,00	16,00 €	10 016,00 €	11 017,60 €
TOTAL	49 162,00		786 592,00 €	865 251,20 €

Communes desservies par les Transports à la demande

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T	TOTAL TTC
Acy	1 043,00	17,00 €	17 731,00 €	19 504,10 €
Bagneux	64,00	17,00 €	1 088,00 €	1 196,80 €
Chavigny	169,00	17,00 €	2 873,00 €	3 160,30 €
Cuisy-en-Almont	357,00	17,00 €	6 069,00 €	6 675,90 €
Juvigny	284,00	17,00 €	4 828,00 €	5 310,80 €
Leury	103,00	17,00 €	1 751,00 €	1 926,10 €
Mercin-et-Vaux	974,00	17,00 €	16 558,00 €	18 213,80 €
Missy-aux-Bois	103,00	17,00 €	1 751,00 €	1 926,10 €
Bernoy-le-Grand	876,00	17,00 €	14 892,00 €	16 381,20 €
Osly-Courtil	333,00	17,00 €	5 661,00 €	6 227,10 €
Ploisy	92,00	17,00 €	1 564,00 €	1 720,40 €
Pommiers	761,00	17,00 €	12 937,00 €	14 230,70 €
Septmonts	578,00	17,00 €	9 826,00 €	10 808,60 €
Serches	285,00	17,00 €	4 845,00 €	5 329,50 €
Sermoise	359,00	17,00 €	6 103,00 €	6 713,30 €
Vauxbuin	799,00	17,00 €	13 583,00 €	14 941,30 €
Vauxrezis	324,00	17,00 €	5 508,00 €	6 058,80 €
Vregny	92,00	17,00 €	1 564,00 €	1 720,40 €
Braye	133,00	17,00 €	2 261,00 €	2 487,10 €
Chaudun	259,00	17,00 €	4 403,00 €	4 843,30 €
Ciry-Salsogne	924,00	17,00 €	15 708,00 €	17 278,80 €
Clamecy	237,00	17,00 €	4 029,00 €	4 431,90 €
Dommiers	310,00	17,00 €	5 270,00 €	5 797,00 €
Fontenoy	472,00	17,00 €	8 024,00 €	8 826,40 €
Margival	364,00	17,00 €	6 188,00 €	6 806,80 €
Neuville-sur-Margival	114,00	17,00 €	1 938,00 €	2 131,80 €
Pernant	700,00	17,00 €	11 900,00 €	13 090,00 €
Rozières-sur-Crise	234,00	17,00 €	3 978,00 €	4 375,80 €
Saconin-et-Breuil	202,00	17,00 €	3 434,00 €	3 777,40 €
Tartiers	169,00	17,00 €	2 873,00 €	3 160,30 €
Terny-Sorny	343,00	17,00 €	5 831,00 €	6 414,10 €
Vuillery	44,00	17,00 €	748,00 €	822,80 €
TOTAL	12 101,00		205 717,00 €	226 288,70 €

Annexe 6 - Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

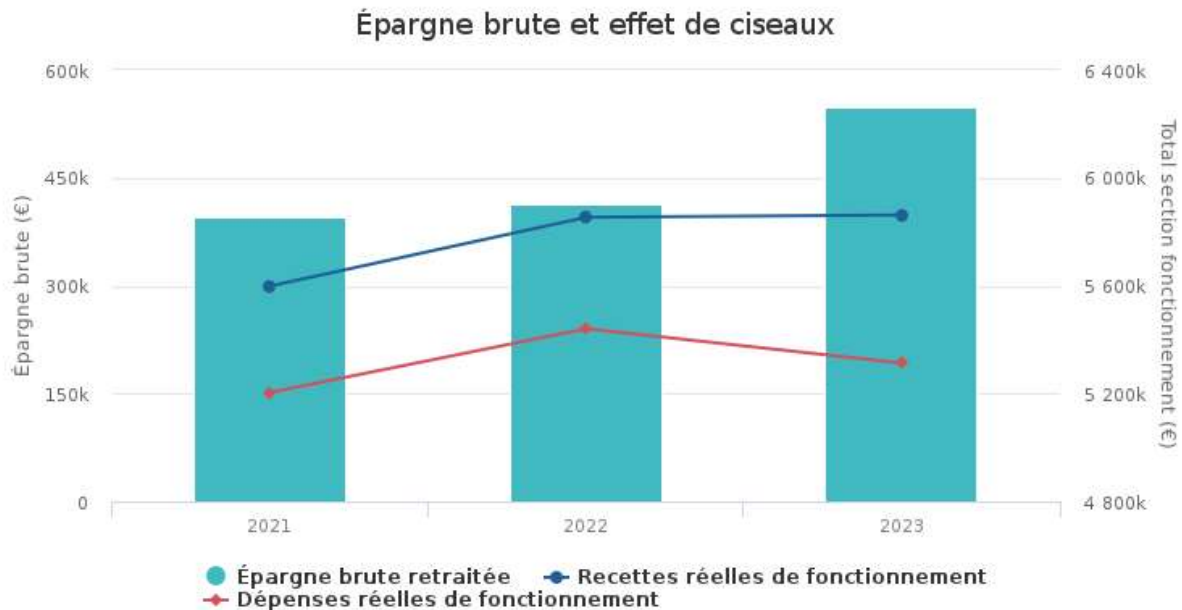
A noter qu'une collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la collectivité sur l'exercice.

Evolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2021 CA	2022 CA	2023 CA prévisionnel	2022-2023 %
Recettes Réelles de fonctionnement (€)	5 598 981,11	5 868 730,41	6 067 187,43	3,38 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>154 234,42</i>	<i>21 135,22</i>	<i>205 100,34</i>	-
Dépenses Réelles de fonctionnement (€)	5 204 192,52	5 440 392,43	5 312 767,87	-2,35 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>0</i>	<i>40</i>	<i>22 480,86</i>	-
Epargne brute (€)	394 788,59	413 337,98	549 419,56	32,92%
Taux d'épargne brute %	7,05 %	7,06 %	9,37 %	-
Amortissement du capital (€)	0 €	0 €	0 €	-%
Epargne nette (€)	394 788,59 €	413 337,98 €	549 419,56 €	32,92%
Encours de dette	0 €	0 €	0 €	-%
Capacité de désendettement	0	0	0	-

Le montant d'épargne brute de la collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.



Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

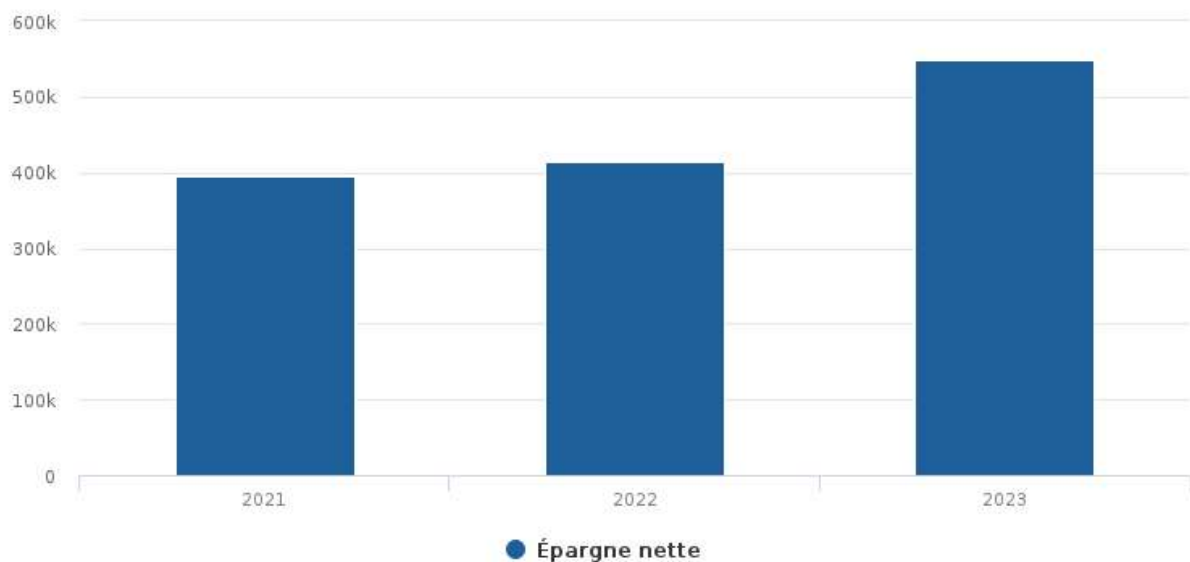
Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégagne pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situait aux alentours de 15% en 2021 (DGCL – Données DGFIP).

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuil d'alerte



Épargne nette



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une collectivité française se situait aux alentours de 5,5 années en 2021 (DGCL – Données DGFIP).

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

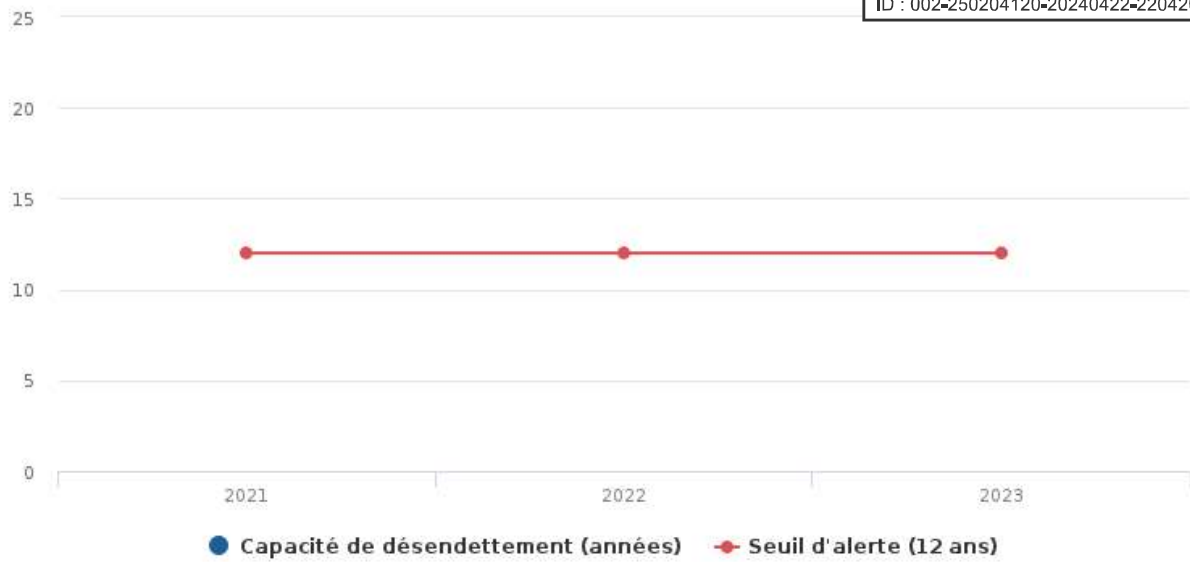
Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF



Capacité de désendettement de la collectivité



Etat des biens 2024

SITUS - SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

Compte : 2051 - Concessions et droits similaires

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202300000098	Mise en oeuvre OFLUX	17/03/2023	4 598,00 €	2	2 299,00 €	2 299,00 €	2 299,00 €
Total du compte : 2051			4 598,00 €		2 299,00 €	2 299,00 €	2 299,00 €

Compte : 2131 - Bâtiments

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
199910	Achat des locaux 8 rue de la Buerie 02200 SOISSONS	01/06/1999	111 961,83 €	50	2 239,24 €	53 741,76 €	58 220,07 €
2001010	réhabilitation des deuxièmes et troisièmes étages	04/01/2001	85 912,10 €	50	1 577,97 €	43 306,55 €	42 605,55 €
200217	Provisions pour travaux escaliers	11/02/2002	16 726,14 €	50	334,52 €	6 355,88 €	10 370,26 €
200311	Base de bus urbains	03/12/2003	540 986,60 €	50	10 819,00 €	216 380,00 €	324 606,60 €
200502	Réfection de la devanture	15/07/2005	36 161,00 €	50	723,22 €	13 741,18 €	22 419,82 €
Total du compte : 2131			791 747,67 €		15 693,95 €	333 525,37 €	458 222,30 €

Compte : 2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202000000043	Changement fenêtres 1er étage	23/09/2020	4 708,00 €	10	470,80 €	1 883,20 €	2 824,80 €
202000000053	Changement 2 fenêtres 1er étage	30/12/2020	1 446,00 €	15	96,40 €	385,60 €	1 060,40 €
202100000063	Création de supports de communication	24/10/2021	3 770,00 €	15	251,33 €	753,99 €	3 016,01 €



Compte : 2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202100000064	Graphisme mobilier Urbain transport	26/10/2021	5 700,00 €	15	380,00 €	1 140,00 €	4 560,00 €
202100000065	Graphisme mobilier urbain transport et impression des cartes réseau urbain	26/10/2021	1 291,50 €	15	86,10 €	258,30 €	1 033,20 €
202100000066	Marquage Véhicule et signalétique	05/11/2021	495,00 €	15	33,00 €	99,00 €	396,00 €
202200000063	Remplacement moteur rideau métallique	03/02/2022	861,50 €	15	57,43 €	114,86 €	746,64 €
202200000074	Création et pose supports de communication	08/09/2022	640,00 €	15	42,67 €	85,34 €	554,66 €
202200000080	totem	08/11/2022	1 110,00 €	15	74,00 €	74,00 €	1 036,00 €
202200000081	Bornes cyclovis	08/11/2022	1 577,00 €	15	105,13 €	105,13 €	1 471,87 €
202200000083	Création fiches informations voyageurs	10/11/2022	1 230,00 €	15	82,00 €	164,00 €	1 066,00 €
Total du compte : 2135			22 829,00 €		1 678,86 €	5 063,42 €	17 765,58 €

Compte : 2153 - Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
200701	Automatisation portes garages	01/03/2007	16 280,00 €	50	325,60 €	5 535,20 €	10 744,80 €
200702	Station de lavage	19/07/2007	102 165,25 €	50	2 043,31 €	34 736,27 €	67 428,98 €
200703	Station de gazole et station urée	06/07/2007	142 849,00 €	50	2 856,98 €	48 568,66 €	94 280,34 €
200707	Automatisation du portail de la base bus	28/08/2007	3 300,00 €	50	66,00 €	1 122,00 €	2 178,00 €
200713	Chaudière base bus	31/12/2007	2 287,20 €	15	0,00 €	2 287,20 €	0,00 €
200714	Avance sur marché travaux base	11/01/2007	2 634,75 €	50	52,70 €	843,20 €	1 791,55 €

Compte : 2153 - Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
200802	Chaudière 1er étage SITUS	30/05/2008	1 768,49 €	15	0,00 €	1 768,49 €	0,00 €
200904	Thermostat chaudière 1er étage	07/09/2009	344,41 €	15	22,97 €	344,41 €	0,00 €
201211	Rénovation intérieur Boutique Bus	30/10/2012	28 609,00 €	15	1 907,27 €	22 887,24 €	5 721,76 €
201212	Rideau métallique sur porte de service	15/11/2012	3 277,30 €	15	218,49 €	2 621,88 €	655,42 €
201500000002	Chaudière du deuxième étage	11/02/2015	1 723,00 €	15	114,87 €	1 033,83 €	689,17 €
Total du compte : 2153			305 238,40 €		7 608,19 €	121 748,38 €	183 490,02 €

Compte : 2156 - Matériel de transport d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202100000055	Imprimantes d'édition à bord bluetooth	07/06/2021	9 520,56 €	10	952,06 €	2 856,18 €	6 664,38 €
202100000058	Pack de pièces détachées	16/04/2021	13 649,71 €	10	1 365,00 €	4 095,00 €	9 554,71 €
202100000062	Mise en place SIV	30/08/2021	1 869,00 €	10	187,00 €	561,00 €	1 308,00 €
202200000069	Feux filaires cyclovis	09/06/2022	5 545,00 €	10	554,50 €	1 109,00 €	4 436,00 €
202200000071	Boîte de rivets et roues - Cyclovis	08/07/2022	501,50 €	10	50,15 €	100,30 €	401,20 €
202200000073	Système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs	29/07/2022	2 621,40 €	10	262,14 €	524,28 €	2 097,12 €
202200000088	Visuels Stations Cyclovis - Novembre 2022	26/12/2022	4 458,90 €	10	445,89 €	891,78 €	3 567,12 €
202200000091	Smartphones contrôle	29/12/2022	1 462,00 €	10	146,00 €	292,00 €	1 170,00 €
202300000096	Totem Cyclovis	30/03/2023	3 600,00 €	10	360,00 €	360,00 €	3 240,00 €



Compte : 2156 - Matériel de transport d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202300000097	Borne V-Tree Cyclovis	30/03/2023	9 500,00 €	10	950,00 €	950,00 €	8 550,00 €
202300000100	Installation bornes de recharge électrique 1ère phase	20/06/2023	7 000,00 €	10	700,00 €	700,00 €	6 300,00 €
202300000102	Prestation Enedis- 2023	17/05/2023	7 890,00 €	10	789,00 €	789,00 €	7 101,00 €
202300000103	Installation bornes électriques pour véhicules 2ème phase	06/07/2023	17 880,00 €	10	1 788,00 €	1 788,00 €	16 092,00 €
202300000104	Installation bornes électriques pour véhicules	25/07/2023	12 780,00 €	10	1 278,00 €	1 278,00 €	11 502,00 €
202300000106	3 valideurs de titre	30/10/2023	1 258,75 €	10	125,88 €	125,88 €	1 132,87 €
202300000107	Totem	14/12/2023	1 050,00 €	10	105,00 €	105,00 €	945,00 €
202400000092	Socles Cyclovis Victor Hugo	01/01/2024	1 050,00 €	10	105,00 €	105,00 €	945,00 €
Total du compte : 2156			101 636,82 €		10 163,62 €	16 630,42 €	85 006,40 €

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
200608	1 Bus GX117L 6925XV02	31/07/2006	200 770,00 €	10	0,00 €	200 770,00 €	0,00 €
200711	1 bus GX 127L	25/07/2007	205 770,00 €	10	0,00 €	205 770,00 €	0,00 €
200903	Renault Master immat AA-673-CZ	05/05/2009	63 255,64 €	10	0,00 €	63 255,64 €	0,00 €
200906	Bus GX 327 immat AC-892-JF	07/09/2009	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201001	1 GX 327 immat AY-513-DT	29/07/2010	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201102	Renault Master BF-937-ND	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €



Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
201103	Renault Master BF-985-ND	23/11/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201104	Renault Master BG-236-SP	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201107	1 GX 327 BS-569-QC	27/07/2011	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201205	1 Bus Gx 327 immat CH 859 EV	25/07/2012	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201213	1 Véhicule TAD Citroën immat CM-128-HC	23/11/2012	52 000,00 €	10	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €
201303	1 GX 327 immat CW-746-ZM	29/07/2013	236 713,94 €	10	0,00 €	236 713,94 €	0,00 €
201304	Charte graphique des 14 véhicules TAD	29/07/2013	10 538,00 €	10	0,00 €	10 538,00 €	0,00 €
201310	1 Bus GX 327 immat DB-025-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201311	1 bus GX 327 immat DB-113-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201400000001	Acquisition de 2 SAEIV pour véhicules supplémentaires	16/01/2014	3 818,00 €	10	381,80 €	3 818,00 €	0,00 €
201400000002	Fourniture et installation d'u système EAD sur 16 bus urbains	11/02/2014	19 812,80 €	10	1 981,28 €	19 812,80 €	0,00 €
201400000003	Fournitures et installations d 14 EAD dans les véhicules TAD	06/05/2014	14 864,15 €	10	1 486,37 €	14 864,15 €	0,00 €
201400000004	Système de vidéoprotection embarqué dans 16 bus	17/07/2014	55 693,00 €	10	5 569,30 €	55 693,00 €	0,00 €
201400000005	Acquisition d'un bus selon marché 2011/01 Facture N°1495799	22/07/2014	239 855,52 €	10	23 985,57 €	239 855,52 €	0,00 €
201400000011	3 sièges enfants	17/10/2014	149,98 €	10	14,98 €	149,98 €	0,00 €
201400000012	Acquitstion de deux oblitérateurs et deux pupitres	12/12/2014	10 440,00 €	10	1 044,00 €	10 440,00 €	0,00 €
201500000001	2 SAEIV	14/01/2015	3 872,67 €	10	387,27 €	3 485,43 €	387,24 €



Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
201500000003	Achat sièges enfant et réhausseurs pour TAD	03/03/2015	284,90 €	10	28,49 €	256,41 €	28,49 €
201500000007	Achat de deux systèmes de videoprotection pour les véhicules ligne Coeur de Vill	18/06/2015	6 286,00 €	10	628,60 €	5 657,40 €	628,60 €
201500000008	2 véhicules de gabarit moyen	08/07/2015	205 660,00 €	10	20 566,00 €	185 094,00 €	20 566,00 €
201500000010	1 bus GX337 immat DT 117 KX	03/09/2015	242 999,12 €	10	24 300,00 €	218 700,00 €	24 299,12 €
201600000002	Achat réhausseurs et siège auto Bébé pour véhicules TAD (3 sièges Bébé)	27/02/2016	133,31 €	10	13,33 €	106,64 €	26,67 €
201600000003	un valideur et pupitre pour bus urbain	29/02/2016	2 830,86 €	10	283,00 €	2 264,00 €	566,86 €
201600000004	1 siège auto	15/03/2016	41,66 €	10	4,00 €	32,00 €	9,66 €
201600000005	TICOMPACT 02/434 ABS + SS compteur + PRODIS Decoupe RS485 Soissons	02/05/2016	2 076,18 €	10	208,00 €	1 664,00 €	412,18 €
201600000006	Pupitre KC 640USB	02/05/2016	414,40 €	10	41,00 €	328,00 €	86,40 €
201600000008	Ticomcompact compteur + prodis + découpe Soissons	01/06/2016	6 388,30 €	10	639,00 €	5 112,00 €	1 276,30 €
201600000014	Achat bus selon marché 2015/01 immatriculé EC-604-YS	25/07/2016	237 000,00 €	10	23 700,00 €	189 600,00 €	47 400,00 €
201700000018	Changement rouleau de lavage - base bus	07/04/2017	6 328,20 €	5	0,00 €	6 328,20 €	0,00 €
201700000021	Pupitre + compteur	23/06/2017	643,97 €	10	64,00 €	448,00 €	195,97 €
201700000024	Acquisition Pupitre pour bus IVECO 2017	21/08/2017	4 402,36 €	10	440,00 €	3 080,00 €	1 322,36 €
201700000025	Acquisition Bus IVECO 2017 - Marché 2015/01	04/08/2017	244 584,00 €	10	24 458,00 €	171 206,00 €	73 378,00 €
201700000026	Acquisition d'un SAE et d'une billétique sans contact	01/09/2017	83 658,94 €	10	8 366,00 €	58 562,00 €	25 096,94 €
201700000028	Acquisition de 5 système billettique autonome Portable et des matériels accessoir	26/10/2017	3 710,61 €	10	371,00 €	2 597,00 €	1 113,61 €



Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
201700000029	Achats supplémentaire de smartphone et valdeur	08/11/2017	2 757,16 €	10	276,00 €	1 932,00 €	825,16 €
201800000032	Investissement matériel embarqué	29/11/2018	26 272,23 €	10	2 627,00 €	15 981,00 €	10 291,23 €
201800000034	Acquisition d'un Bus Urbanway 12M Diesel 2018 Marché 2015/01	25/09/2018	240 578,70 €	10	24 058,00 €	150 363,00 €	90 215,70 €
201800000035	Compteur+Façade Baumer	25/10/2018	2 852,10 €	10	285,00 €	1 758,00 €	1 094,10 €
201900000036	Compteurs BL 1909233 et 1909236	04/07/2019	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €
201900000037	Compteurs BL 1909233 et 1909236 (Oblitérateur véhicule Coeur de Ville)	04/07/2019	2 924,62 €	10	292,00 €	1 460,00 €	1 464,62 €
201900000038	Minibus Dietrich véhicules immat. FH-327-NC	23/07/2019	152 796,77 €	10	15 280,00 €	76 400,00 €	76 396,77 €
201900000042	Facture BUS IVECO Immat. FK-433-KE	14/10/2019	237 782,10 €	10	23 778,21 €	122 854,09 €	114 928,01 €
202000000042	Facture Réparation Jumper	10/02/2020	6 504,45 €	10	650,45 €	2 601,80 €	3 902,65 €
202000000054	Moteur CITROEN JUMPER IMMAT. VF7YBSMFC12496940	21/12/2020	6 495,99 €	10	649,60 €	2 598,40 €	3 897,59 €
202100000054	Véhicule Boxer	03/06/2021	25 181,39 €	10	2 518,14 €	7 554,42 €	17 626,97 €
202100000056	Création de cartes de transport	27/07/2021	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
202100000057	Distributeur 2 litres spécial transport	30/08/2021	7 880,00 €	10	788,00 €	2 364,00 €	5 516,00 €
202200000066	Douille transmission et Boîte de transfert	26/04/2022	4 566,91 €	10	456,69 €	913,38 €	3 653,53 €
202200000070	Autobus Iveco Bus Urbanway 12M 2 Portes Diesel	05/07/2022	259 494,10 €	10	25 949,41 €	51 898,82 €	207 595,28 €
202200000075	Exploitation réseau TAD - Juillet 2022	07/09/2022	70 263,46 €	4	17 565,87 €	35 131,74 €	35 131,72 €
202200000078	Exploitation réseau TAD - Août 2022	10/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €



Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202200000079	Exploitation réseau TAD - Septembre 2022	14/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €
202200000082	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Octobre 2022	18/11/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €
202200000087	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Novembre 2022	15/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €
202200000090	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Décembre 2022	28/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €
202300000092	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - 2023	01/02/2023	670 008,93 €	4	167 502,23 €	167 502,23 €	502 506,70 €
202300000095	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Février 2023	02/03/2023	65 879,01 €	4	16 469,75 €	16 469,75 €	49 409,26 €
202400000095	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion - 2024	01/02/2024	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total du compte : 2182			5 877 483,93 €		520 456,09 €	4 391 536,69 €	1 485 947,24 €

Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
199202	armoire et tablettes	01/12/1992	433,42 €	10	0,00 €	433,42 €	0,00 €
199303	bureaux et armoires	01/12/1993	9 507,68 €	10	0,00 €	9 507,68 €	0,00 €
199602	40 chaises	01/02/1996	2 262,34 €	10	0,00 €	2 262,34 €	0,00 €
200214	Equipement situs extincteurs	26/02/2002	342,60 €	10	0,00 €	342,60 €	0,00 €
200709	Plieuse et destructeur de papier	27/09/2007	1 200,00 €	5	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
201109	Armoire à rideaux	30/09/2011	214,20 €	10	0,00 €	214,20 €	0,00 €
201207	Rayonnage salle d'archives	07/09/2012	669,72 €	10	0,00 €	669,72 €	0,00 €



Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
201208	Armoires métalliques	07/09/2012	1 280,00 €	10	0,00 €	1 280,00 €	0,00 €
201500000005	Achat cloison création 3ème poste centrale et renouvellement 3 fauteuils	30/03/2015	601,35 €	10	60,14 €	541,26 €	60,09 €
201500000009	Renouvellement de matériel informatique	28/08/2015	8 261,70 €	5	0,00 €	8 261,70 €	0,00 €
201500000012	Achat fauteuil assistant technique	23/11/2015	157,06 €	10	16,00 €	144,00 €	13,06 €
201700000017	Photocopieur canon IRA 5535I	28/02/2017	8 400,00 €	5	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €
201700000020	Achat imprimante base bus	12/04/2017	41,58 €	1	0,00 €	41,58 €	0,00 €
201800000028	Installation d'une baie serveur	12/02/2018	1 812,53 €	5	0,00 €	1 812,53 €	0,00 €
201800000030	Acquisition Copieur IRA2561	11/04/2018	2 481,62 €	5	0,00 €	2 481,62 €	0,00 €
201800000031	Changement du Serveur SITUS	15/02/2018	12 052,89 €	10	1 205,00 €	7 230,00 €	4 822,89 €
201800000032	Acquisition de 5 caméra et du serveur vidéo	17/09/2018	4 000,00 €	10	400,00 €	2 500,00 €	1 500,00 €
201800000036	PC Comptabilité	27/10/2018	1 139,20 €	10	114,00 €	703,00 €	436,20 €
201900000034	Souris ergonomique	20/06/2019	622,72 €	5	124,56 €	622,72 €	0,00 €
201900000035	Renouvellement 5 postes informatiques	20/06/2019	4 778,00 €	5	954,00 €	4 778,00 €	0,00 €
201900000043	Matériel informatique IPAD	16/12/2019	1 588,52 €	10	158,85 €	794,25 €	794,27 €
201900000059	Câbles caisses-DB9/RJ11	25/01/2019	13,00 €		0,00 €	0,00 €	13,00 €
202000000044	Travaux de câblage informatique	30/11/2020	4 525,12 €	10	453,00 €	1 812,00 €	2 713,12 €
202000000047	PC 4ème poste centrale de mobilité	08/10/2020	1 239,02 €	10	123,90 €	495,60 €	743,42 €



Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202000000048	Achats Coques transparente ihone 7/8 - Septembre 2020	15/10/2020	16,67 €	10	1,67 €	6,68 €	9,99 €
202000000048	IPHONE SE 64 Go APPLE	15/10/2020	815,00 €	10	81,50 €	326,00 €	489,00 €
202000000050	Achat tablette iPad Elus 10.2 pouces Wi-Fi 32 Go- Gris sidéral	17/11/2020	4 895,80 €	10	489,58 €	1 958,32 €	2 937,48 €
202000000052	Achat et mise en place de la Kbox	23/11/2020	10 727,00 €	10	1 073,00 €	4 292,00 €	6 435,00 €
202100000053	Renouvellement équipement téléphonique	23/01/2021	4 788,00 €	10	478,80 €	1 436,40 €	3 351,60 €
202100000067	Achat 11 écrans 24 pouces	17/12/2021	1 698,00 €	10	169,80 €	509,40 €	1 188,60 €
202200000064	2 Smartphones	14/02/2022	513,00 €	10	51,30 €	102,60 €	410,40 €
202200000065	PC Fixe PEC	18/02/2022	1 002,00 €	10	100,20 €	200,40 €	801,60 €
202200000067	Rétroprojecteur	02/05/2022	499,99 €	10	50,00 €	100,00 €	399,99 €
202200000068	Caisse Boutique	19/05/2022	5 440,00 €	10	544,00 €	1 088,00 €	4 352,00 €
202200000072	Facture 4 PC portables et 2 iPad	19/08/2022	5 681,32 €	10	568,13 €	1 136,26 €	4 545,06 €
202200000076	PC portables et tablettes	22/09/2022	5 840,66 €	10	584,07 €	1 168,14 €	4 672,52 €
202200000084	KBOX dématérialisation dossiers comités syndicaux	23/11/2022	6 104,00 €	10	610,40 €	1 220,80 €	4 883,20 €
202200000085	5 tablettes iPad	05/12/2022	4 217,50 €	10	421,75 €	843,50 €	3 374,00 €
202200000086	4 PC portables- Novembre 2022	05/12/2022	2 931,68 €	10	293,17 €	586,34 €	2 345,34 €
202200000089	Achat 2 ipad Pro -Décembre 2022	26/12/2022	3 568,64 €	10	356,86 €	713,72 €	2 854,92 €
202200000092	Plateforme OFLUX - Décembre 2022	29/12/2022	1 912,00 €	10	191,20 €	382,40 €	1 529,60 €



Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202300000093	Achat 2 iphone Elus	23/02/2023	2 773,12 €	5	554,62 €	554,62 €	2 218,50 €
202300000094	Achats 2 Smartphones Directeur et responsable	01/03/2023	1 305,06 €	5	261,01 €	261,01 €	1 044,05 €
202300000099	Boitier WATCHGUARD	23/05/2023	1 540,00 €	5	308,00 €	308,00 €	1 232,00 €
202300000101	Achat 4 Casques DECT MOMAURAL centrale téléphonique- Juin 2023	21/06/2023	525,20 €	5	105,04 €	105,04 €	420,16 €
202300000105	Intégration 3CX pour téléphonie	05/07/2023	5 213,15 €	5	1 042,63 €	1 042,63 €	4 170,52 €
202400000097	Mise en place VoIP	29/02/2024	6 820,65 €	5	0,00 €	0,00 €	6 820,65 €
Total du compte : 2183			146 452,71 €		11 946,18 €	74 870,48 €	71 582,23 €

Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
198905	3 sablons et équipement	01/12/1989	6 808,19 €	10	0,00 €	6 808,19 €	0,00 €
200020	20 Citaprim + équipements	26/11/2000	17 255,70 €	10	0,00 €	17 255,70 €	0,00 €
200110	30 citaprim + équipements	01/01/2001	17 674,94 €	10	0,00 €	17 674,94 €	0,00 €
200216	20 citaprim + équipements	10/09/2002	10 684,00 €	10	0,00 €	10 684,00 €	0,00 €
200310	Réfrigérateur	05/11/2003	270,00 €	10	0,00 €	270,00 €	0,00 €
200403	Extincteur	03/02/2004	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200606	Extincteur	19/05/2006	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200613	200 poteaux d'arrêts	15/11/2006	127 192,00 €	15	0,00 €	127 192,00 €	0,00 €



Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
200706	Achat poteaux (x10)	29/06/2007	5 850,00 €	15	0,00 €	5 850,00 €	0,00 €
200804	Echelle et rambarde station lavage	09/09/2008	8 563,70 €	10	0,00 €	8 563,70 €	0,00 €
201209	5 poteaux d'arrêts MDO	07/09/2012	2 750,00 €	15	183,33 €	2 199,96 €	550,04 €
201215	Nettoyeur vapeur	23/11/2012	250,76 €	10	0,00 €	250,76 €	0,00 €
201216	Petit mobilier (cadre, horloge)	07/12/2012	266,00 €	10	0,00 €	266,00 €	0,00 €
201305	Réfrigérateur 1er étage	02/08/2013	166,39 €	10	0,00 €	166,39 €	0,00 €
201306	3 ventilateurs	12/08/2013	83,45 €	10	0,00 €	83,45 €	0,00 €
201307	10 poteaux d'arrêts	11/10/2013	5 970,00 €	15	398,00 €	4 378,00 €	1 592,00 €
201313	Aspirateur	13/12/2013	232,00 €	10	0,00 €	232,00 €	0,00 €
201400000006	Extincteurs	11/02/2014	185,60 €	10	18,56 €	185,60 €	0,00 €
201600000010	Compresseur 100L 3 CV Mono	11/06/2016	520,00 €	10	52,00 €	416,00 €	104,00 €
201600000012	Fauteuil de bureau	27/06/2016	157,06 €	10	15,71 €	133,54 €	23,52 €
201600000013	Caisson de bureau	27/06/2016	169,00 €	10	16,90 €	143,65 €	25,35 €
201800000029	5 Poteaux Elite	16/01/2018	3 541,00 €	15	236,00 €	1 416,00 €	2 125,00 €
201900000039	Ouvrant cadre horaire (porte arrêt de bus)	05/08/2019	780,00 €	10	78,00 €	390,00 €	390,00 €
202000000045	Siège 4ème bureau centrale de mobilité - Août 2020	08/09/2020	152,50 €	10	15,25 €	61,00 €	91,50 €
202000000046	4 lampes de bureau centrale de mobilité	08/09/2020	102,96 €	10	10,30 €	41,20 €	61,76 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

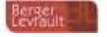
Publié le



ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
202000000049	Armoire basse	29/10/2020	217,67 €	10	21,77 €	87,08 €	130,59 €
202200000077	Roll-up TUS/ TAD et SITUS	06/10/2022	720,00 €	15	48,00 €	96,00 €	624,00 €
202400000094	7 Poteaux elite	20/02/2024	5 565,00 €	15	0,00 €	0,00 €	5 565,00 €
202400000096	3 Totem Cyclovis -2023	23/02/2024	3 330,00 €	10	0,00 €	0,00 €	3 330,00 €
Total du compte : 2184			219 672,92 €		1 093,82 €	205 060,16 €	14 612,76 €
Total du budget : BUD - Budget Principal			7 469 659,45 €		570 939,71 €	5 150 733,92 €	2 318 925,53 €



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 2502041200027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS
---	--

POSTE COMPTABLE DE : 00TRESORERIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Principal (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 27

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions 30

A4.1 - Equilibre des opérations financières Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 33

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 35

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 36

A6 - Etat des charges transférées 37

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 39

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 40

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 41

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 42

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 43

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 44

B1.7 - Etat des engagements reçus 45

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 46

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 47

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 48

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 50

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 51

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 52

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 650 371,27	6 196 733,21
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 453 638,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 650 371,27	6 650 371,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 436 029,31	627 861,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 808 167,90
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 436 029,31	1 436 029,31

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 086 400,58	8 086 400,58
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 993 250,00	0,00	5 626 804,28	0,00	5 626 804,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 700,00	0,00	365 404,00	0,00	365 404,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 503,00	0,00	27 023,28	0,00	27 023,28
Total des dépenses de gestion des services		5 449 453,00	0,00	6 019 231,56	0,00	6 019 231,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25 560,20	0,00	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		3 078,30	0,00	3 078,30
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 495 013,20	0,00	6 022 509,86	0,00	6 022 509,86
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	780 380,22		627 861,41	0,00	627 861,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		780 380,22		627 861,41	0,00	627 861,41
TOTAL		6 275 393,42	0,00	6 650 371,27	0,00	6 650 371,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 650 371,27

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	523 990,00	0,00	660 404,86	0,00	660 404,86
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 650 000,00	0,00	2 872 297,66	0,00	2 872 297,66
74	Subventions d'exploitation	2 482 287,70	0,00	2 545 526,30	0,00	2 545 526,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	87,39	0,00	87,39
Total des recettes de gestion des services		5 658 277,70	0,00	6 080 316,21	0,00	6 080 316,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	209 000,00	0,00	116 417,00	0,00	116 417,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 867 277,70	0,00	6 196 733,21	0,00	6 196 733,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	470,80		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		470,80		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 867 748,50	0,00	6 196 733,21	0,00	6 196 733,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

453 638,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 650 371,27

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	627 861,41
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 552 452,12	0,00	1 400 566,48	0,00	1 400 566,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 592 452,12	0,00	1 412 566,48	0,00	1 412 566,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		23 462,83	0,00	23 462,83
	Total des dépenses financières	100 000,00	0,00	23 462,83	0,00	23 462,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 692 452,12	0,00	1 436 029,31	0,00	1 436 029,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	470,80		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	470,80		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 692 922,92	0,00	1 436 029,31	0,00	1 436 029,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 436 029,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 29/04/2024
Publié le 0,00
ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	780 380,22		627 861,41		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		780 380,22		627 861,41	0,00	627 861,41
TOTAL		780 380,22	0,00	627 861,41	0,00	627 861,41

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		808 167,90
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 436 029,31
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	627 861,41
---	-------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 626 804,28		5 626 804,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 404,00		365 404,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 023,28		27 023,28
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	56 640,00	56 840,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	571 221,41	571 221,41
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 078,30		3 078,30
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 022 509,86	627 861,41	6 650 371,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 650 371,27
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 400 566,48	0,00	1 400 566,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 462,83		23 462,83
Dépenses d'investissement – Total		1 436 029,31	0,00	1 436 029,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 029,31
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 404,86		660 404,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 872 297,66		2 872 297,66
74	Subventions d'exploitation	2 545 526,30		2 545 526,30
75	Autres produits de gestion courante	87,39		87,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	116 417,00	0,00	116 417,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 196 733,21	0,00	6 196 733,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	453 638,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 650 371,27
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	56 640,00	56 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		571 221,41	571 221,41
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	627 861,41	627 861,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	808 167,90
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 029,31
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 993 250,00	5 626 804,28	0,00
60227	Titres de transport	5 000,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 500,00	40 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	16 000,00	15 824,25	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	15,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	2 121,65	0,00
6068	Autres matières et fournitures	17 500,00	20 604,02	0,00
611	Sous-traitance générale	4 200 000,00	4 761 204,02	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	339,24	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	9 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	6 800,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	3 150,00	0,00
6156	Maintenance	134 000,00	135 000,00	0,00
6161	Multirisques	10 000,00	10 432,84	0,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	20 587,22	0,00
618	Divers	515 000,00	541 700,00	0,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	700,00	600,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	5 000,00	0,00
6237	Publications	15 000,00	15 000,00	0,00
6238	Divers	30 000,00	21 500,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	200,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	900,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	2 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	800,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	2 200,00	1 914,14	0,00
63512	Taxes foncières	1 850,00	1 611,90	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 700,00	365 404,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	102 000,00	117 150,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	1 800,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	225 000,00	154 597,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	1 275,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	500,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 700,00	2 330,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	19 200,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	4 700,00	3 552,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 500,00	52 900,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 000,00	11 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 700,00	1 400,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	200,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 000,00	0,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	1 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 503,00	27 023,28	0,00
6531	Indemnités élus	21 000,00	20 723,28	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	5 800,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3,00	500,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 449 453,00	6 019 231,56	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 560,20	200,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,20	200,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 360,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00	3 078,30	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 495 013,20	6 022 509,86	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	780 380,22	627 861,41	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	260 216,00	56 640,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	520 164,22	571 221,41	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		780 380,22	627 861,41	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		780 380,22	627 861,41	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 275 393,42	6 650 371,27	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 650 371,27
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 000,00	2 000,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 000,00	2 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	523 990,00	660 404,86	0,00
7061	Transport de voyageur	480 000,00	623 834,86	0,00
7062	Recettes messageries par autocars	17 240,00	19 570,00	0,00
7068	Services accessoires transports	26 750,00	17 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 650 000,00	2 872 297,66	0,00
734	Versement de mobilité	2 650 000,00	2 872 297,66	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 482 287,70	2 545 526,30	0,00
7471	Subv. exploitat° État	13 104,00	13 104,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 449 183,70	1 449 183,70	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	1 000 000,00	1 083 238,60	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	87,39	0,00
7588	Autres	0,00	87,39	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 658 277,70	6 080 316,21	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	209 000,00	116 417,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	4 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	116 417,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	205 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 867 277,70	6 196 733,21	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	470,80	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	470,80	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		470,80	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 867 748,50	6 196 733,21	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	453 638,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 650 371,27
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	12 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	12 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 552 452,12	1 400 566,48	0,00
2135	Installations générales, agencements	42 452,12	64 566,48	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	150 000,00	20 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	14 000,00	0,00
2184	Mobilier	30 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 592 452,12	1 412 566,48	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	23 462,83	0,00
Total des dépenses financières		100 000,00	23 462,83	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 692 452,12	1 436 029,31	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	470,80	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	470,80	0,00	0,00
28184	Mobilier	470,80	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		470,80	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 692 922,92	1 436 029,31	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 029,31
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	780 380,22	627 861,41	0,00
2182	Matériel de transport	260 216,00	56 640,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 299,00	0,00
28131	Bâtiments	15 693,95	15 693,95	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 970,53	1 947,56	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 726,07	7 608,19	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 962,74	10 163,62	0,00
28182	Matériel de transport	479 092,39	520 456,10	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 576,59	11 959,17	0,00
28184	Mobilier	1 141,95	1 093,82	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		780 380,22	627 861,41	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		780 380,22	627 861,41	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		780 380,22	627 861,41	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	808 167,90
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 029,31
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Néant



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

Néant

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Néant

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 002-250204120-20240422-22042024_6B-BF





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Néant

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Néant

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Néant

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Néant

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Néant



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	28/10/2008
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/10/2008
L	2182 Matériel de transport	10	28/10/2008
L	2183 Matériel de bureau	10	28/10/2008
L	2184 Mobilier (autre que poteaux d'arrêt)	10	28/10/2008
L	2131 Constructions - Bâtiments	50	11/04/2023
L	2153 Installations à caractère spécifique avec modification	50	11/04/2023
L	2153 Installations à caractère spécifique sans modification	15	11/04/2023
L	2182 Matériel de transport marché TAD	4	11/04/2023
L	2183 Matériel informatique	5	11/04/2023
L	2184 Poteaux d'arrêt	15	28/10/2023

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Néant

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Néant



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		23 462,83	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 462,83	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 462,83	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		571 221,41	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		571 221,41	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 299,00	0,00
28131	Bâtiments	15 693,95	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 947,56	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 608,19	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 163,62	0,00
28182	Matériel de transport	520 456,10	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 959,17	0,00
28184	Mobilier	1 093,82	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION
A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Néant



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Néant

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Néant

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

Néant

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Néant



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Néant



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Néant

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 196 733,21
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Néant

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Néant



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Néant

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Néant

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Néant

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**
B2.1**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Néant

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**
B2.2**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Néant

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'accueil et régisseur	C	OTR		0,00	A	CDD
Agent de la mobilité	C	OTR		0,00	A	CDD
Agent technique Cyclovis	C	OTR		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Néant

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Néant

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

Néant

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 02/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal

ARRETE ET SIGNATURES



Présenté par le Président,
A Soissons, le 22/04/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 21
VOTES : Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Soissons, le 22/04/2024


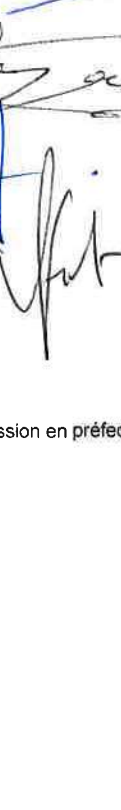

Date de convocation : 15/04/2024




Les membres du Comité syndical,

BERGÉ Severine 
Alex Désarmen 


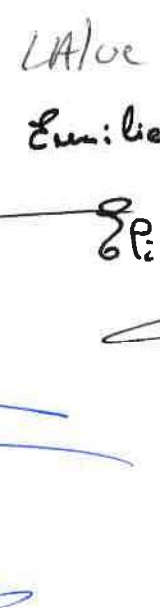

MARIOT Claude 
LALOE Sylvie 

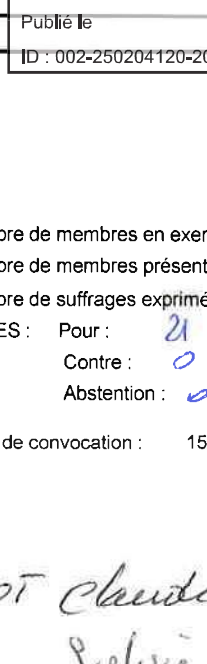
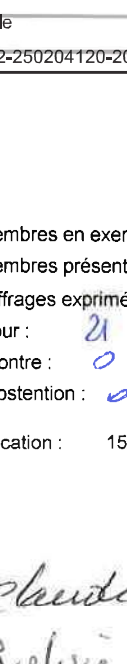

MARTIN Nathalie 
COUTEAU Jean Marie 

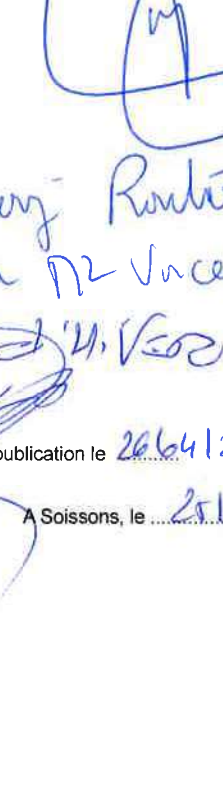
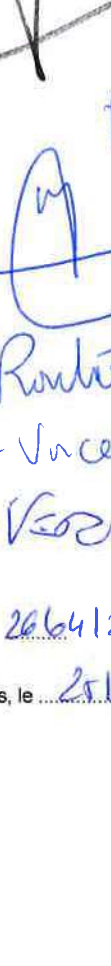
Emilien FAUCON 
Elisabeth Billecoy 
Billecoy 

WALS Luc 
BÉGIN Jean Marie 
Charlotte Sacko 


Thierry Roulier 

Goumeux 
CHOQUENET Vincent 
DOAMTZ Hésen 

Paul 
Jean-Michel Nivart 
HERPE Thérèse 

Thierry Roulier par M Vincent / Philippe 
Bertrand 

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/04/24, et de la publication le 26/04/2024

A Soissons, le 25/04/2024